

PROCÈS-VERBAL

de la réunion du Conseil Municipal

du lundi 20 février 2012

Par convocations individuelles adressées le 13 février 2012 aux Conseillers Municipaux, le Conseil Municipal est invité à se réunir en séance ordinaire le 20 février 2012.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2012.
- 2) Communications du Maire.
- 3) Rapport de commissions.
- 4) Approbation du Compte Administratif 2011.
- 5) Approbation du Compte de Gestion 2011.
- 6) Affectation du résultat.
- 7) Convention géomètre de l'année 2012.
- 8) Vente de terrains.
- 9) Recouvrement de frais.
- 10) Demande de report de cours.
- 11) Retrait de la Communauté des Communes de Gamsheim-Kilstett du SCOTERS.
- 12) Débat d'orientation budgétaire.
- 13) Divers.

L'an deux mil douze, le vingt février à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Claude KERN, Maire.

Présents :

M. Claude KERN, Maire.

M. Eric HOFFSTETTER, M. André GARNIER, Mme Charlotte SCHOTT, M. Jacques ECKERT et M. Jacky NOLETTA, Adjoints.

Mme Fabienne ANTHONY, M. Jean-Paul BURKARDT, Mme Huguette DIEMER, Mme Véronique IFFER, M. Richard JUNG, M. Pierre KASTENDEUCH, M. Patrick KERN, Mme Francine REINHART, M. Alain VOLTZENLOGEL, M. Richard VOLTZENLOGEL, M. Damien WERLE, M. Jacky ZUMSTEIN.

Absents excusés :

Mme Sylvie GRATHWOHL, pouvoir à M. Jacky ZUMSTEIN

M. Christian LALUET, pouvoir à Mme Fabienne ANTHONY

M. Christian SCHAEFFER, pouvoir à M. Jean-Paul BURKARDT

M. Patrick SIMON, pouvoir à Mme Véronique IFFER

Mme Patrice ZENSS, pouvoir à M. Richard JUNG

En ouvrant la séance, M. le Maire souhaite la bienvenue aux membres présents.

Mme Véronique IFFER est nommée secrétaire de séance.

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2012

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2012.

2) Communications du Maire

16/01	Conseil Municipal
18/01	85 ans de M. Etienne VOLTZENLOGEL Vœux et accueil des nouveaux habitants
19/01	Réunion avec Viabitat → résidence seniors
20/01	Galette des Rois à Brumath (M. Garnier) Assemblée Générale Arboriculture (M. Eckert et Mme Schott) Assemblée Générale Pétanque (M. Hoffstetter et M. Noletta)
23/01	CISPD Bischwiller (M. Eckert) Commission Travaux
25/01	85 ans de M. Charles GIESSLER
26/01	CDNPS Préfecture 85 ans de Mme Madeleine LORENTZ
27/01	Comité Directeur SMITOM 80 ans de Mme Lina DI GUISTO
27-29/01	Week-end du Conseil Municipal
30/01	80 ans de M. Marcel REINBOLD Commission Tourisme et Culture à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
01/02	Audition Plus-value immobilière au Ministère du Budget – Paris Bercy
02/02	80 ans de M. Jean RINCKENBERGER
03/02	Dépôt dossier DETR à la Préfecture 80 ans de Mme Mathilde HAMMER
04/02	Salon du tourisme à Bischwiller Match de Basket - AFM
08/02	Remise des prix fleurissement
09/02	Commission d'Appel d'Offre à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn Commission Finances à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
10/02	Réunion avec OPUS 67, pour résidence seniors 80 ans de Mme Esther LORENTZ
13/02	Réunion avec BEREST - micro zone d'activités Conseil de Communauté de Communes de la Basse-Zorn
14/02	80 ans de Mme Frieda JUND
15/02	Bureau de l'Amicale des Maires du Bas-Rhin 80 ans de M. Georges LUTZ Départ du capitaine Paul RISCHMANN (Gendarmerie) Vente de bois (grumes et déchets de coupe)
16/02	Conférence de presse Basse Zorn'Live Commission Finances
17/02	Commission Tourisme restreinte à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn 80 ans de Mme Germaine WOLFF Noces d'or des époux Francis SCHAEFFER Dîner-débat partenaires BCGO
18/02	Assemblée Générale des Pompiers (M. Eckert et Mme Schott)

La Commune de Gries n'a pas fait valoir son droit de préemption pour les immeubles suivants :

- Section 10 N° 14 Appartement 41a, rue Principale
- Section 08 N° 47 Appartement 46, rue Principale

3) Rapport de commissions

- Commission Travaux Voirie Sécurité du 23/01/2012
- Commission Communication du 07/002/2012 – annulée
- Commission Finances du 16/02/2012

4) Approbation du Compte Administratif 2011

Avant de céder la parole à M. Eric HOFFSTETTER pour une présentation synthétique, M. le Maire rappelle que les documents budgétaires détaillés ont été transmis à chaque conseiller préalablement à la séance ; ils reflètent les écritures comptables de l'année écoulée.

M. Eric HOFFSTETTER, Adjoint chargé des Finances, présente et commente les différents chapitres en section de fonctionnement ainsi que les différentes opérations en section d'investissement et donne les explications demandées.

Personne n'ayant de précision complémentaire à émettre, l'assemblée désigne, à l'unanimité Mme Huguette DIEMER, présidente de la séance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- réuni sous la présidence de Mme Huguette DIEMER,
- délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2011 dressé par M. Claude KERN, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, et après que M. le Maire ait quitté la salle du conseil,

lui donne acte de la présentation du compte administratif qui se résume comme suit :

	Prévu	Réalisé
<u>Section de fonctionnement</u>		
Dépenses	1 555 038.89 €	1 337 361.81 €
Recettes	1 555 038.89 €	1 543 253.30 €
<i>Excédent.....</i>		205 891.49 €
<u>Section d'investissement</u>		
Dépenses	1 120 972.62 €	242 240.60 €
Recettes	1 120 972.62 €	536 651.27 €
<i>Excédent.....</i>		294 410.67 €
Excédent total		500 302.16 €

constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
reconnait la sincérité des restes à réaliser,
arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
approuve le bilan annuel des acquisitions et des cessions immobilières.

M. le Maire rejoint l'assemblée et la remercie pour la confiance accordée.

5) Approbation du Compte de Gestion 2011

Après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2011, le Conseil Municipal prend connaissance du Compte de Gestion qui est parfaite harmonie avec le Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

approuve le Compte de Gestion du Trésorier Municipal pour l'exercice 2011.

6) Affectation du résultat

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2011

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011,
- constatant que le Compte Administratif présente :

- un excédent de fonctionnement de 205 891.49 €
- un excédent d'investissement de 294 410.67 €

décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

POUR MEMOIRE	
➤ Excédent antérieur reporté	45 698.72 €
➤ Virement à la section d'investissement prévu	162 227.36 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	EXCEDENT
	205 891.49 €
Excédent au 31/12/2010 cumulé, affecté comme suit :	205 891.49 €
➤ à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	162 227.36 €
➤ affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	10 000.00 €
➤ affectation à l'excédent reporté (report à nouveau compte 002)	33 664.13 €

7) Convention géomètre de l'année 2012

M. le Maire soumet à l'assemblée la convention à passer avec le Cabinet Pierre André BAUR, géomètre-expert à Haguenau, pour l'année 2012.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

approuve cette convention,
autorise le Maire à la signer.

Les crédits seront inscrits au budget primitif 2012.

8) Vente de terrains

M. le Maire informe l'assemblée que deux parcelles appartenant à la Commune de Gries tombent dans l'emprise du lotissement « Les Champs 2 » et propose de les vendre à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn au prix de 3200 € l'are.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

décide de vendre les parcelles :

- Section 42 n°538 lieu-dit « Im Talloch » de 0.12 ares
- Section 42 n°540 lieu-dit « Im Talloch » de 0.13 ares

Soit au total -----
0.25 ares

accepte le prix proposé de 3200 € l'are, soit au total 800€.

autorise le Maire ou un Adjoint à signer l'acte de vente.

Cette cession n'entre pas dans le champ d'application de la TVA, La Communauté de Communes de la Basse-Zorn étant compétente en matière d'aménagement de l'espace, création et aménagement de lotissements d'habitation, et l'opération résultant du seul exercice du droit de propriété.

9) Recouvrement de frais

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

autorise le Maire à recouvrer la somme de 39.42 € auprès de M. Guillaume WEISS à Gries, représentant les frais occasionnés par la remise en état d'un poteau endommagé près de l'église protestante.

10) Demande de report de cours

Par courrier en date du 25/01/2012, M. Franck ARDOUIN, Inspecteur de l'Éducation Nationale dans la circonscription de Strasbourg 7, sollicite notre avis sur le report des cours des écoles élémentaire et maternelle du vendredi 18 mai 2012 au mercredi 16 mai 2012 ; les conseils d'école ont émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

émet un avis favorable à cette requête.

11) Retrait de la Communauté des Communes de Gamsheim-Kilstett du SCOTERS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

donne un avis favorable au retrait de la Communauté des Communes de Gamsheim-Kilstett du SCOTERS – Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Strasbourg.

12) Débat d'orientation budgétaire

La réforme fiscale, engagée en 2010, qui se traduit par la redistribution des produits des ménages entre les différents niveaux de collectivités et la perception de nouveaux impôts économiques, est désormais bien concrète. En 2011, les nouvelles règles ont été clairement affichées.

Ainsi, nos taux d'imposition sont passés, du fait de la redistribution des produits fiscaux, de 11.12 % à 17.42 % pour la Taxe d'Habitation, de 40.91 % à 42.89 % pour le Foncier Non Bâti, maintenus à 9.84 % pour le Foncier Bâti, et de 13.14 % à 18.02 % pour la Cotisation Foncière des Entreprises (ceci par l'application des formules de calcul et sans augmentation supplémentaire de la commune).

A noter que nos recettes ont été ponctionnées d'un montant de 142 365 € au titre du FNGIR et la DGF a légèrement augmenté de 0.74 % entre 2010 et 2011.

Ainsi, la section de fonctionnement dégage un résultat de 205 891 € (contre 197 704 € en 2010).

Un emprunt de 150 000 € a été réalisé en vue du financement de la construction du périscolaire.

Pour 2012, les prévisions en matière d'investissement sont :

- La construction du périscolaire
- Les travaux d'éclairage public rue Principale et rue Talloch en concordance avec les travaux de voirie de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- Les travaux de mises aux normes et d'entretien
- Les études d'aménagement de la mairie et de l'espace « La Forêt ».

13) Divers

M. le Maire informe

- qu'une DIA vient d'être réceptionnée pour le 68, rue Principale,
- que les conseillers ont été destinataires du projet « Tracés Circuits Découvertes de la Basse-Zorn » par mail,
- que l'Espace « La Forêt » a été homologué par arrêté préfectoral du 19 janvier 2012.

La séance est levée à 19h35.

Le rapporteur,
Véronique IFFER

